



Le pass sanitaire : enjeux et implications pour la population



Pr. RUSCH



Mme SIMONIN



M. LECONTE



Mme ALBOUY-LIATY



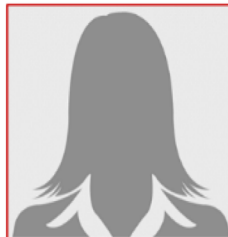
Dr. MUNIER



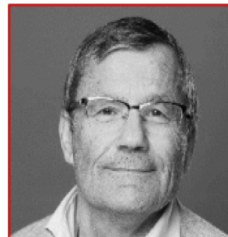
Mme TOKO



M. BENAMOZIG



Mme MARTIN



M. RAYMOND



Mme DUBY-MÜLLER



M. BOTHOREL



Mme JOURDA



Pr. GUÉANT



Missions/Méthodes du CCL-Covid19

- Evaluer l'**apport** réel des outils numériques dans le traitement de l'épidémie Covid-19
- Vérifier le respect des garanties entourant le **secret médical** et la **protection des données personnelles**
- Aider à la **prise de décision**

- Audit réguliers
- Retours d'expérience des équipes sanitaires de terrain
- Réunion hebdomadaire des membres

21 Juillet 2020

15 Sept.

7 Oct.

12 Oct.

19 Oct.

Projet de décret pris en application de l'article 3 de la loi n°2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire (Avis)


Pour un **système d'information** au service d'une politique cohérente de lutte contre l'épidémie (Avis)

Projet de modification législative concernant l'intégration des résultats des tests complémentaires dans **SI-DEP** et la publication ouverte **d'indicateurs de SI-DEP à des mailles territoriales plus fines** (Avis)

Projet de modification législative concernant l'intégration des résultats des tests complémentaires dans SI-DEP et la publication ouverte d'indicateurs de SI-DEP à des mailles territoriales plus fines **en complément de son avis du 7 octobre 2020** (Avis)

les évolutions nécessaires des outils numériques citoyens de lutte contre la Covid-19 (Avis)

3 Nov. 15 Déc. 19 Janv. 2021 9 Fév. 2 Mars 20 Avril 1^{er} Juin



Projet de décret modifiant le décret n°2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux **systèmes d'information** mentionnés à l'article 11 de la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions (Avis)

Projet de décret modifiant le décret n°2020-650 du 29 mai 2020 relatif au **traitement de données dénommé « StopCovid »** (Avis)

Les **systèmes d'information** et campagne de Vaccination (Point de vigilance)

Les **systèmes d'information** et campagne de **Vaccination (Avis)**

Secret médical et protection des données Personnelles (Point de vigilance)

Pass sanitaire Covid-19 (Point de vigilance)

« Pour un **système d'information** au service du respect des droits des usagers et de la gestion de l'épidémie Covid-19 au sujet de 3 enjeux essentiels : **infections associées aux soins, déprogrammation des soins, Covid long »** (Avis)

Le projet du **Pass sanitaire**

22 déc. 2020

Fév.

Mars

17 Mars

29 Mars

29 Avril

4 Mai

12 Mai



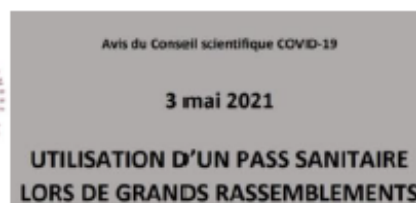
110 507 participants
67% très défavorables

art 2 du projet de loi
instituant un régime
pérenne de gestion des
urgences sanitaires



Définir un cadre
éthique à l'usage

ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



Favorable à un
usage
proportionné



« Oui mais... »

9 juin: loi relative à la sortie de l'état d'urgence sanitaire

Pass jusqu'au 30 septembre

1^{er} juillet: certificat sanitaire européen



Objectif du **Pass sanitaire**

- Permettre aux personnes de plus de 11 ans de **voyager**, à l'international ou sur le territoire national et **participer à de grands rassemblements** sans compromettre la sécurité individuelle et la santé publique = diminution de la liberté de circuler librement => questionner la proportionnalité de cette mesure

Pass sanitaire

« **frontières** »

(certificat sanitaire européen ou
certificat vert numérique)

Pass sanitaire

« **activités** »

Lieux concernés par le **Pass sanitaire** **«activités»**

- Grands rassemblements (>1000 personnes)
 - chapiteaux, salles de théâtre, salles de spectacles sportifs ou culturels, salles de conférence
 - salons et foires d'exposition
 - parcs à thèmes
 - festivals de plein air
 - grands casinos
 - stades, établissements de plein air et établissements sportifs couverts
 - compétitions sportives de plein air en extérieur
 - croisières et bateaux à passagers avec hébergements au-delà de 1000 passagers
 - autres événements, lorsqu'ils sont spécifiquement localisés
- **L'accès aux restaurants, aux services publics, aux salles de sport, aux grandes surfaces, aux musées, cinémas, théâtres ou aux monuments culturels ne sont pas concernés**
- **Discothèques**

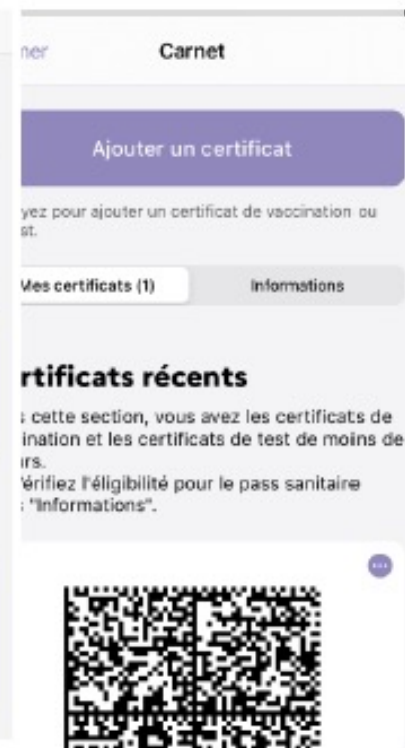
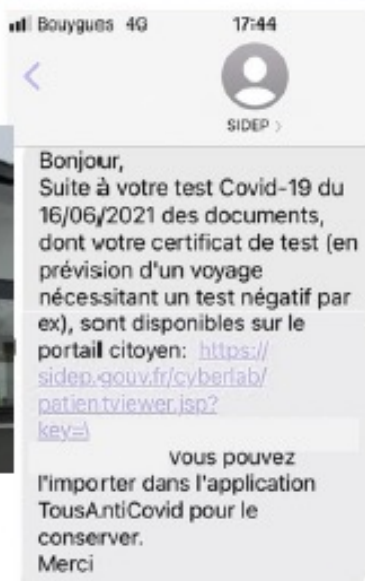
Le Pass sanitaire

- **C'est** : des informations sur l'immunité de son porteur ou sa contagiosité :
 - Attestation de vaccination (existe depuis le 3 mai)
 - **OUC** Certificat de test virologique* négatif <48 h (72 h pour les voyages) = enregistré dans SIDEP
 - **OUC** Certificat de rétablissement de la Covid19 = test sérologique positif de plus de 15 jours et moins de 6 mois (présence d'anticorps neutralisant)
- *NB: tests RT-PCR et tests antigéniques : Oui mais Auto-test: Non
- **Ce n'est pas** : un passeport vaccinal (doses reçues) = pas d'obligation de vaccination *a priori*

Concrètement : numérique ou papier



#Tous
AntiCovid



Les questions relatives au **Pass sanitaire**

1. **L'adhésion, la discrimination et l'équité de l'usage**
2. **La validité scientifique et la signification de la preuve**
3. **L'authentification de la preuve**
4. **La confidentialité des données personnelles et l'accès aux preuves**
5. **L'efficacité d'un pass sanitaire**
6. **La communication et l'«empowerment»**

Adhésion, discrimination et équité

- adhésion d'autant plus grande que la **vaccination** aura déjà été rendue **accessible** à une partie importante de la population; autrement il aura un caractère d'autant plus fortement **discriminant** et inéquitable
- **Liberté « conditionnée » mais retrouvée:**
 - Évite la restriction **continue** des libertés civiles des personnes immunisées et/ou présentant un risque minime de propagation de l'infection qui pourrait être **contraire à l'éthique**
 - peut contribuer à éviter certains **préjudices** sanitaires et socioéconomiques causés par les confinements (la plus haute atteinte aux libertés individuelles)
- **Source d'inégalités sanitaires et discriminations sociales**
 - A ce jour, pas d'obligation vaccinale ou de tests répétés pour les salariés de lieux nécessitant le pass
 - effets indésirables de ces tests répétés
 - variants
 - Fracture numérique => solutions non numériques à envisager

Validité scientifique et signification de la preuve



1. Rappeler qu'il n'y a pas de certitude absolue quant au niveau d'immunité ou de contagiosité de la personne concernée (Vaccin ou test)
2. Ne pas oublier que de nouvelles connaissances scientifiques ou des évolutions de la pandémie (variants) sont susceptibles de limiter ou remettre en cause
3. Utiliser une représentation simplifiée (note, score ou couleur) caractérisant le « statut » de la personne

Authentification de la preuve

1. S'assurer que les informations ou preuves présentes correspondent bien à celles de la personne concernée et sont intègres
 - Les preuves doivent donc être fournies par une autorité de santé (SI-DEP ou Vaccin-Covid3)
 - correspondre à un individu = vérifier son identité
 - leur authenticité devra pouvoir être certifiée (signé) = 2D-Doc (informations clés du document, sa date d'émission et la signature électronique)
2. limiter au maximum les données à caractère personnel: nom, prénom, pas n° sécurité sociale

Confidentialité des données personnelles et accès aux preuves



1. Ne rendre visible que NOM PRENOM DDN COULEUR (pas le type de vaccin et le nombre de doses) – cf principe de minimisation des données
2. Pas de création de BDD
3. Respecter une durée expiration des données (72h pour les tests et 2 mois pour les tests positifs)
4. Mener une analyse du mésusage (traçage, rupture du secret médical, accessibilité de ces données à des personnes privées)
5. Définir les acteurs de la gouvernance du SI, de la certification du dispositif et du processus de contrôle en termes de protection des données.

Efficacité

- Nécessaire évaluation de l'atteinte des objectifs
 - Socioéconomiques
 - Sanitaires

grâce aux données du SI

- Indicateurs de performance et d'utilité
 1. D'activité (ex: nb de pass sanitaires établis)
 2. De processus (ex: type d'utilisation du pass sanitaire)
 - D'articulation avec les autres mesures (mise en isolement effective dans le cadre d'un voyage lorsque les preuves de non contagiosité sont absentes)
 3. De résultats (ex: PIB d'un pays, morbi-mortalité liée au Covid19)

Communication et Empowerment

1. Orientations **claires** et spécifiques
 - *Un dispositif d'assistance téléphonique gratuit mais information participative sur l'intérêt, les modalités, la place*
2. **Identité collective** d'adhésion au pass sanitaire sous tendant des valeurs de solidarité et des normes sociales de groupe
 - *Avantages pour la collectivité de l'adhésion individuelle (PR faible chez les jeunes)*
3. Éviter les messages basés sur la peur ou le dégoût ou autoritaires et coercitifs qui sont contre-productifs mais adopter plutôt des **messages positifs attractif**
 - *Communiquer sur des situations concrètes, personnalisées selon les groupes (âge, sexe, région, culture), présentées par des porte-voix, avec des images parlantes*
4. **Soutenir et valoriser la capacité des personnes** à utiliser le pass sanitaire
 - *Valoriser la capacité des personnes à prendre des décisions quant à la vaccination, la réalisation de tests et l'isolement*

Références

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/etat-des-lieux-et-actualites/article/le-comite-de-contrôle-et-de-liaison-covid-19-ccl-covid>
- [Certificat de vaccination contre la Covid-19 : un « passe » transitoire pour relancer l'activité du pays et faire adhérer à la vaccination – Académie nationale de médecine | Une institution dans son temps \(academie-medecine.fr\)](#)
- [avis conseil scientifique 3 mai 2021.pdf \(solidarites-sante.gouv.fr\)](#)
- <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14896>
- CCNE



Merci de votre attention